



Communiqué commun FSU – CGT Educ'action – SUD éducation – SGEN CFTD - SNALC

L'intersyndicale de Créteil a décidé de façon unanime de ne pas siéger dans les instances jusqu'au 1^{er} mai. En accord avec les décisions nationales de nos syndicats et fédérations, nous déclinons académiquement cette action afin de marquer notre désaccord avec la loi sur la réforme des retraites, notre colère contre le blocage du dialogue social au plus haut niveau de l'État.

Depuis le 19 janvier, un mouvement social puissant s'est construit dans l'unité contre la réforme des retraites reportant l'âge légal de départ à 64 ans, allongeant la durée de cotisation et supprimant les régimes spéciaux. Avec obstination le gouvernement passe en force cette réforme en utilisant le 47-1, le 44-2 et le 49-3 tandis que le président promulguait la loi dans la nuit suivant l'avis rendu par le conseil constitutionnel.

En refusant de siéger le jeudi 20 avril dans la CAPA qui doit étudier les recours de l'appréciation finale de la valeur professionnelle nous dénonçons aussi les provocations du gouvernement à l'égard des personnels de l'éducation : dégradation des conditions de travail et de rémunération, revalorisation socle insuffisante, un pacte enseignant qui remet en cause nos statuts et alourdi la charge de travail en créant des missions supplémentaires inacceptables.

Dans ce contexte nous vous demandons, M. Le Recteur, le report de cette CAPA à une date au-delà du 1^{er} mai.